

... le CAC40 invité à rompre avec la Russie ?

Continuer à travailler avec la Russie, c'est niet. Selon une information du *Parisien*, l'Etat a discrètement convoqué, hier matin, les 35 entreprises du CAC40 présentes au pays de Vladimir Poutine. D'après le journal, les autorités auraient clairement "[découragé] toutes velléités de poursuivre une activité sur le territoire russe", au nom de la sécurité, des risques encourus et des valeurs françaises. La crise actuelle durera plusieurs années, aurait encore mis en garde le ministère des Affaires étrangères aux dirigeants présents.

Avant la guerre, l'inflation gagnait encore du terrain

L'inflation bat des records dans la zone euro. En février, son taux annuel s'est établi à +5,8 %, selon une première estimation d'Eurostat. C'est 0,7 point supplémentaire en un mois, record battu pour la 4^e fois consécutive dans l'histoire de cet indicateur, mesuré depuis 1997. La hausse des prix s'accélère dans tous les pans de l'économie, en particulier l'énergie (+31,7 %, en progression de 2,9 points depuis janvier), mais aussi les biens industriels (+3 %), l'alimentation (+4,1 %) et les services (+2,5 %). Maigre consolation, la France enregistre l'inflation la plus faible des 19 pays depuis le début de l'année (+4,1 % en février, chiffre supérieur à celui de l'Insee, en raison d'un mode de calcul différent). Mais la situation devrait se dégrader, sous l'effet de la guerre en Ukraine. Aujourd'hui encore, les cours de plusieurs matières premières (gaz, pétrole, aluminium, céréales) ont atteint des sommets.

Distribution : les négociations finalement fructueuses

Retour au calme... et à l'inflation dans les négociations commerciales. Encore très en retard à cinq jours de leur échéance, fixée au 1^{er} mars, les discussions entre producteurs, industriels et distributeurs se sont finalement débloquées, a assuré le gouvernement, aujourd'hui. « Pratiquement » toutes les PME ont pu signer des contrats, mais des « difficultés résiduelles » persistent entre des grands groupes et quelques enseignes. Preuve en est, le médiateur désigné pour ces négociations comptait, ce matin, une soixantaine de dossiers sur son bureau, soit 10 de plus qu'il y a un an. Pour autant, le ministère de l'Agriculture se félicite de la hausse des prix des produits alimentaires, sur laquelle se sont entendues les différentes parties. C'est la première fois en

8 ans que ces tarifs vont être revalorisés. Une augmentation de l'ordre de +3 % en moyenne, selon une première estimation des industriels, confirmée par le gouvernement.

Electronique : du renfort pour STMicroelectronics

La pénurie des semi-conducteurs ne se réglera pas du jour au lendemain. Mais pour éviter qu'elle ne se répète et ne s'étende aux futures générations de puces électroniques, l'Europe sort les grands moyens : la Banque d'investissement (BEI) vient d'octroyer un prêt XXL à STMicroelectronics. Les fonds devraient notamment profiter au site isérois du groupe franco-italien.

Dernière chance pour la "prime Macron"

Dans un mois, il sera trop tard. Les entreprises ont jusqu'au 31 mars pour verser la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (dite "prime Macron") version 2021. En ces temps de hausses des prix et de pression sur les salaires, la mesure permet de verser, sous conditions, jusqu'à 2 000 euros par personne sans charges sociales. Cette mesure, née de la crise des Gilets jaunes, puis reconduite pour cause de Covid-19, est censée s'éteindre définitivement cette année. Pour autant, certains, comme la CPME, réclament déjà sa pérennisation.

1^{er} mars

Guerre Russie-Ukraine : les entreprises françaises seront (en partie) aidées...

Après la pluie de sanctions contre la Russie, le gouvernement sort le parapluie contre leurs conséquences. Un "plan de résilience" est en préparation pour préparer la France aux contrecoups des représailles contre le pays de Vladimir Poutine, a confirmé Jean Castex, cet après-midi. Mais « nous ne pourrons pas protéger toutes les entreprises », a prévenu son ministre de l'Economie, un peu plus tôt, sur *France Info*. En attendant, Paris tente d'y voir plus clair sur toutes les ramifications économiques de cette situation géopolitique, tant en termes d'exportations que d'approvisionnements et de coût de l'énergie. Ce matin, les entreprises et

secteurs impliqués en Russie et/ou Ukraine ont été reçus par le ministre délégué au Commerce extérieur Franck Riester. Demain après-midi, sa collègue à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, prendra le relais en échangeant, elle, avec les filières aéronautique, automobile, mines-métallurgie et agroalimentaire.

► **A lire :** La CCI des Hauts-de-France liste les conséquences du conflit sur l'économie de la région

... gare aux liens d'affaires, en cette période de "guerre économique totale"

Il ne fait plus bon entretenir des relations professionnelles avec des Russes. « Il y a désormais un problème de principe à travailler avec toute personnalité, politique ou économique, proche du pouvoir » au Kremlin, a jugé Bruno Le Maire, ce matin, à la radio. Le patron de Bercy était interrogé, en particulier, sur les cas de TotalEnergies et Engie. En réaction, le premier a publié un communiqué pour indiquer qu'il "[n'apporterait] plus de capital à de nouveaux projets en Russie". Plus globalement, la journée a été marquée par la décision de plusieurs groupes internationaux de suspendre leur activité dans le pays (comme les transporteurs maritimes Maersk et MSC Mediterranean Shipping Company, les opérateurs de cartes bancaires Visa et Mastercard, le constructeur Jaguar Land Rover, etc.), voire se retirer carrément de projets en cours (les énergéticiens BP et Shell), ce en application des représailles occidentales contre l'attaque de l'Ukraine. Au total, près de 500 ressortissants russes sont visés par les sanctions personnelles prises au niveau européen.

Avec ces mesures, « nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie, a encore asséné Bruno Le Maire. Nous allons provoquer l'effondrement de l'économie » du pays. Un ton martial qui lui a valu un recadrage, sur Twitter et en français, de l'ancien président russe Dmitry Medvedev, aujourd'hui en poste au conseil de sécurité nationale : "N'oubliez pas que les guerres économiques dans l'histoire de l'humanité se sont souvent transformées en guerres réelles."

Lactalis et Lener Cordier touchés par la guerre

Pendant ce temps-là, la guerre en Ukraine s'invite très concrètement dans le quotidien de certaines entreprises françaises. C'est le cas du groupe mayennais Lactalis, qui compte trois usines dans le pays. Ou encore du nordiste Lener Cordier. Le dirigeant de cette entreprise textile suit littéralement au jour le jour l'évolution de la situation sur place. Il compte un bureau et un atelier dans deux régions différentes d'Ukraine.

▶ **A lire :** « Nous sommes prêts à accueillir nos 250 salariés ukrainiens et leurs familles à Hazebrouck »

Le second tour de l'index de l'égalité professionnelle

Ne rangez pas trop vite votre index 2021 de l'égalité professionnelle, vous pourriez en avoir encore besoin... Les entreprises de plus de 50 salariés avaient jusqu'à aujourd'hui pour publier leur score. C'était sans compter sur le gouvernement qui a rajouté, à quelques jours de cette date butoir, de nouvelles obligations pour les employeurs les moins avancés. Prochaine échéance pour eux : le 1^{er} septembre.

▶ **A lire :** De nouvelles obligations pour les entreprises mal notées à l'index de l'égalité professionnelle

Le coup d'envoi du "contrat d'engagement jeune"

C'est la dernière arme du quinquennat dans la bataille contre le chômage des jeunes. A partir d'aujourd'hui est lancé le "contrat d'engagement" à destination des personnes sans emploi, ni formation, âgées de 16 à 25 ans (ou moins de 30 ans, si elles sont en situation de handicap). "Les entreprises joueront un rôle central" dans le dispositif, a assuré le ministre du Travail, il y a quelques jours, puisque le parcours prévoit "des périodes d'immersion, de stage et de formation (...) qui leur permettront de découvrir des métiers et de s'habituer au fonctionnement d'un collectif de travail". A ce titre, plusieurs réseaux (CPME, Medef, CJD, CMA...) et organisations professionnelles (dont l'Ania pour l'agroalimentaire, la FCD pour le commerce ou l'Umih pour la restauration) se sont engagés à se mobiliser pour l'accueil et l'encadrement des bénéficiaires de ce contrat. L'objectif du gouvernement est d'aider, par ce biais, 400 000 jeunes, sur 6 à 18 mois. Leur accompagnement par Pôle Emploi ou une Mission locale se doublera d'une allocation mensuelle de 500 euros maximum.

Le marché auto toujours en perte de vitesse

La glissade sans fin des ventes automobiles poursuit sa course. En février, il ne s'est immatriculé que 115 386 voitures particulières en France, en baisse de 13 % sur un an (9^e recul consécutif), selon le représentant de la filière, la Plateforme automobile. Comparée au volume atteint en février 2019, avant la crise du coronavirus, la chute est encore plus impressionnante : -33,1 %. Soit un effondrement similaire à celui constaté déjà en janvier.

28 février

Guerre en Ukraine : l'Europe coupe les ponts avec la Russie...

Avis de grand froid sur les relations économiques avec la Russie. Les vagues successives de sanctions prises, ce week-end, par l'Union européenne, contre l'invasion de l'Ukraine, rendent désormais très difficiles les échanges bilatéraux. Deux exemples, pris parmi les récentes annonces de la présidente de la Commission Ursula von der Leyen. « D'importantes banques russes » vont être débranchées du système bancaire international SWIFT, lequel permet des transactions financières quasi-instantanées. Bruxelles fera une proposition "dans les prochaines heures" sur ce sujet, indique Bercy, avant un G7 Finances programmé demain.

Par ailleurs, « notre espace aérien sera fermé à tout avion russe », qu'il soit « détenu, affrété ou contrôlé, de quelque manière que ce soit, par une personne physique ou morale russe », a indiqué, hier, Ursula von der Leyen. En riposte, Moscou a annoncé, aujourd'hui, une "restriction des vols" opérés par les compagnies de 36 Etats, dont la France. En parallèle, l'Hexagone appelle ses ressortissants à "quitter sans délai" la Russie (pour ceux qui n'y sont que de passage) et la Biélorussie (pour toute personne). Les voyages dans ces deux pays sous sanctions des Occidentaux sont déconseillés. Evidemment, tout déplacement en Ukraine est également à éviter, en raison des combats en cours.

... la France alerte ses entreprises...

La guerre en Ukraine ne sera pas sans conséquences pour toutes les entreprises. Activité pénalisée par les sanctions économiques et financières contre la Russie, tensions d'approvisionnement, prix de l'énergie, risque de cyberattaques : sur tous ces points, vous pouvez trouver une première liste d'informations et de contacts mis à votre disposition sur une page spéciale du ministère français de l'Economie.

... et évalue les dégâts, tout en avançant sur les sanctions personnelles

Quelle sera l'ampleur de la secousse, pour l'économie française, du conflit avec la Russie ? Pour le savoir, et après une première ronde de consultations en urgence, jeudi dernier, les représentants de « toutes les filières économiques » vont être reçus, tout au long de la semaine, par les ministres de Bercy Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher. Il s'agira, a précisé le premier, d'« identifier précisément l'impact de cette crise sur le commerce et l'approvisionnement en composants et en métaux critiques ». Dans l'immédiat, priorité est toutefois donnée au recensement et au gel des avoirs financiers et des biens des personnalités russes déjà sanctionnées par l'UE, et de celles qui pourraient l'être à la demande de Paris. A ce sujet, Bercy rappelle que ces mesures de rétorsion "doivent être appliquées par toutes les institutions financières (...) mais aussi toutes les personnes morales concernées", dont les entreprises qui exportent vers la Russie. Une personne visée est censée, par exemple, ne plus pouvoir "payer [ni] recevoir de paiement".

L'agroalimentaire en première ligne du conflit

Turbulences en vue et soutien en cours pour l'agroalimentaire. Le secteur va être l'un des plus exposés aux répercussions de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie, a prévenu Emmanuel Macron, samedi, à l'ouverture du Salon de l'agriculture à Paris. Un « plan de résilience » est donc en préparation. Il visera à « sécuriser (...) nos intrants, essayer au maximum de bâtir des boucliers, en termes de coûts, (...) et apporter des réponses dans la durée, car (...) l'ensemble des crises qu'il y aura derrière [la guerre] auront des conséquences durables », a expliqué le président de la République. Les difficultés anticipées par l'Elysée concernent la capacité à exporter (vins, céréales...), le coût de l'énergie et l'alimentation du bétail (prix et

approvisionnement). La réponse sera également européenne : les ministres de l'Agriculture de l'UE se retrouveront mercredi pour dresser un état des lieux et "coordonner nos actions", précise, aujourd'hui, le Français Julien Denormandie.

L'agriculture en proie à une inflation déjà galopante

Pour ne rien arranger, la guerre en Ukraine arrive sur un terreau d'inflation déjà très défavorable à l'agriculture. En janvier, les prix à la production ont, certes, marqué le pas (+15,8 % en un an, en baisse d'1,9 point par rapport à décembre), montrait l'Insee vendredi. Mais les coûts supportés par les exploitations ont poursuivi leur folle ascension : les prix d'achat des moyens de production, en hausse ininterrompue depuis septembre 2020, ont bondi de 17,7 % en un an, ceux des consommations intermédiaires de 20,6 % (dont +87,7 % pour les seuls engrais, +34,2 % pour l'énergie).

Les prix de l'essence s'affolent encore plus

La flambée des prix à la pompe, elle, n'a pas tardé à repartir de plus belle. En sept jours, les carburants ont pris 2 à 5 centimes de plus, selon les relevés du ministère de la Transition écologique. La palme revient au GNR : le litre coûtait en moyenne, la semaine dernière, 1,2627 euros (+4,2 %).

L'emballement est général, pour le gazole (1,7415 €, +2,1 %), comme pour le sans plomb 98 (1,8816 €, +1,7 %) et le SP95 (1,8133 €, +1,2 %). C'est la 8^e semaine consécutive que ces carburants battent leur record historique respectif.

Soka, Atlantic... ces sociétés françaises face à la guerre

A la veille de l'invasion russe, *Le Journal des Entreprises* vous parlait de ces entreprises qui retenaient leur souffle face aux tensions géopolitiques.

Maintenant que la guerre est ouverte, elles en subissent les conséquences de plein fouet.

► **A lire :** L'usine de la Soka en Ukraine fermée, ses salariés au combat et Le groupe Atlantic ferme temporairement son usine en Ukraine

La trêve sanitaire, acte III

Pendant ce temps-là, sur le front sanitaire, la levée des restrictions suit son cours. Deux nouveautés sont introduites à partir d'aujourd'hui. Le port du masque devient facultatif dans les lieux soumis à QR code, sauf dans les transports publics et les remontées mécaniques, où il reste de rigueur. Mais, dans cette dernière catégorie, il n'est pas obligatoire de le porter quand on emprunte un télésiège ou - et c'est nouveau - n'importe quel télésiège. Le décret, publié samedi, précise également que le masque peut être de nouveau imposé "par le préfet de département, lorsque les circonstances locales le justifient". A noter qu'en entreprise, le protocole sanitaire ne change pas et le masque reste donc exigé. Seconde évolution du jour : la doctrine pour les cas contact vaccinés évolue, avec un test unique à J+2, ce qui s'accompagne d'une distribution plus restreinte des autotests, selon un arrêté également paru ce week-end.

25 février

Guerre Russie-Ukraine : l'UE affûte ses sanctions

A frappes militaires russes, ripostes économiques européennes. Les ministres des Finances de l'UE ont discuté, ce matin, à Paris, de la mise en oeuvre de "sanctions financières et économiques de façon immédiate (...) aussi longtemps que nécessaire", explique leur communiqué conjoint avec la Commission et la Banque centrale (BCE) européennes. Les représailles en question ont été décidées par les chefs de gouvernement et d'Etat la veille. Il s'agit, notamment, d'interdire les exportations dans le secteur pétrolier et aéronautique (ventes prohibées de « tous aéronefs, pièces de rechange et équipements aux compagnies aériennes russes ») et de limiter l'accès du pays « à des technologies cruciales » (dont les semi-conducteurs), détaillait, hier soir, la présidente de la Commission Ursula von der Leyen. En sus, l'UE a décidé, aujourd'hui, d'y ajouter un train supplémentaire de mesures, en cours de préparation. Ce matin, Bruno Le Maire ne cachait pas vouloir « couper tous les liens entre la Russie et le système financier mondial ». Le patron de Bercy a également reconnu qu'« il y [aurait] un impact sur quelques entreprises françaises » et sur les prix du gaz. Mais « la défense de nos valeurs (...) a un prix et nous amène à prendre des décisions politiques, économiques, qui sont difficiles », a conclu Bruno Le Maire. L'UE a toutefois promis de prendre "les mesures adaptées pour circonscrire les conséquences sur les

citoyens et les entreprises". Ce soir, la BCE assure également être prête à prendre "toute action nécessaire (...) pour assurer la stabilité des prix et la stabilité financière de la zone euro", alors que l'inflation y était déjà galopante, avant même cette guerre (voir les informations suivantes).

Cette fois, les prix explosent vraiment...

Gros coup de chaud sur les étiquettes. En février, les prix à la consommation ont brutalement bondi de 0,7 % en un mois (plus forte hausse mensuelle depuis mars 2019), ce qui propulse l'inflation, sur un an, à +3,6 %, d'après l'Insee. Le boom est général (hors tabac), et particulièrement fort dans l'énergie (+21 % en un an), l'alimentation (+5,6 % pour les produits frais) et les biens manufacturés (+2,2 %, en partie dû à la fin des soldes d'hiver). Faut-il y voir un lien ? Dans une publication séparée, l'institut signale en tout cas une nette contraction de la consommation des ménages en janvier (-1,5 % sur un mois et -1,6 % sur deux ans). Leurs dépenses en biens retombent ainsi sous les 47 000 milliards d'euros pour la première fois depuis le dernier confinement d'avril 2021.

... y compris pour les industriels

Même flambée dans l'industrie : en janvier, les prix de production ont grimpé pour la 9^e fois consécutive (+3,7 % en un mois), soit +20,1 % en un an. Du jamais-vu pour l'Insee, qui suit pourtant cet indicateur depuis janvier 1995. Le pic de novembre 2021 est déjà battu. "Hausse inédites" également pour les produits industriels importés. Leurs prix s'envolent continûment depuis 16 mois et se sont, cette fois, enchéris de 4,3 % par rapport à décembre et de 26,9 % en un an. Dans tous les cas, c'est invariablement l'énergie qui tire le plus les tarifs vers le haut.

RH : les entreprises dérégées par Omicron

L'organisation du travail infectée par variant Omicron. En janvier, le nombre de salariés en arrêt, télétravail ou chômage partiel est vivement reparti à la hausse, montre les derniers chiffres de la Dares (ministère du Travail). Le taux d'absentéisme pour cause de maladie a notamment renoué avec des sommets quasiment jamais vus depuis le début de la pandémie.

PGE : l'étalement tient la corde

Le remboursement, c'est maintenant. Les TPE-PME sont 57 % à penser amortir leur prêt garanti par l'Etat (PGE) sur plusieurs années à partir de 2022, selon le baromètre trimestriel de Bpifrance Le Lab et Rexecode. En comparaison, 24 % préfèrent aussi l'étaler dans le temps, mais ont déjà commencé à reverser l'argent l'an dernier. En revanche, 9 % des dirigeants interrogés craignent de ne pouvoir faire face à leurs échéances, une proportion en nette hausse par rapport à l'été dernier (+4 points).

L'assurance chômage retrouve des couleurs

Retour au calme sur le marché du travail. L'Unédic a révisé à la baisse ses prévisions de créations d'emplois pour 2022-2023. L'organisme en attend 98 000, un tiers de moins qu'annoncé en octobre. Mais ce recul est tout relatif, car largement compensé par la performance exceptionnelle de l'an dernier, avec 648 000 postes supplémentaires (soit 150 000 de plus qu'anticipé). Résultat, entre la fin des mesures d'urgence, le rebond de la croissance et la réforme de l'assurance chômage, les comptes de cette dernière devraient solidement repasser dans le vert en 2022 (+2,2 Md€). Ce serait une première depuis 2008, après deux années noires dues au Covid-19 (-9,3 Md€ en 2021, -17,4 Md€ en 2020). La dette de ce régime devrait toutefois rester nettement dégradée, évaluée à -61,7 Md€ en 2022 (contre -36,8 Md€ en 2019).

24 février

La Russie ouvre les hostilités en Ukraine

Cette fois, Moscou est passé à l'acte. A l'aube, le président russe Vladimir Poutine a annoncé le déclenchement d'une « opération militaire » en Ukraine, en vue « d'arriver à une démilitarisation et une dénazification (sic) » de son voisin. Dans la foulée de cette attaque, les cours de plusieurs matières premières (blé, colza, maïs, gaz, pétrole, aluminium...) se sont envolés aujourd'hui, au point de battre des records dans certains cas. Inversement, les Bourses mondiales ont accusé le coup et fortement reculé (-3,83 % pour le CAC40 à Paris). "Profondément préoccupée", la directrice générale du FMI,